



REGLEMENT INTERIEUR

-  **Le club est ouvert pour les adhérents majeurs du lundi au vendredi de 7h à 22h, le samedi et le dimanche de 9h à 19h. Les mineurs sont autorisés à accéder au club du lundi au vendredi uniquement entre 9h et 20h30, le samedi entre 10h et 15h et le dimanche entre 10h et 12h.**
-  **L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h30, le samedi de 10h à 15h et le dimanche de 10h à 12h (pour inscriptions, renseignements, essais). Il n'est pas autorisé de donner l'accès au club à une personne non-adhérente, en dehors des heures d'ouverture d'accueil.**
-  **Les personnes non initiées et/ou mineurs sont invités à prendre rendez-vous avec un coach pour la présentation et la bonne utilisation des appareils en salle (séance d'initiation). Chacun doit s'assurer d'utiliser correctement les machines ou d'exécuter correctement les exercices, en fonction de sa capacité physique et de son niveau de pratique. Il est fortement recommandé pour un mineur ou pour un débutant d'acheter un programme niveau débutant pour une maîtrise des bases d'un entraînement adapté.**
-  **Les mineurs ne sont pas autorisés à venir s'entraîner en dehors des horaires d'accueil, en raison de l'absence du personnel et des coachs.**
-  **Un certificat médical est demandé à l'inscription daté de moins de 3 mois, qui sera valable pour une durée de 3 ans.**
-  **Le passage aux vestiaires est obligatoire pour un respect d'hygiène au sein du club.**
-  **Il est obligatoire d'apporter dans un sac, une paire de basket propre à changer aux vestiaires, une serviette pour poser sur les appareils et une tenue de sport appropriée.**
-  **Il est obligatoire de nettoyer son appareil avec les désinfectants mis à disposition après chaque passage pour une meilleure hygiène.**
-  **Les poids, disques, et haltères doivent être manipulés avec précaution. Le matériel doit être remis à sa place et les machines déchargées après chaque utilisation. Pas de poids ou de barres contre les murs, pour éviter les risques de chute.**
-  **Des casiers sont mis à disposition avec fermeture à cadenas (apporter son propre cadenas). Les casiers doivent être libérés après chaque séance. Les casiers restés fermés après la fermeture du club seront vidés et le cadenas cassé. Il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeurs au club.**
-  **Les instructions et remarques du personnel doivent être respectées.**
-  **Seul le personnel du club est autorisé et habilité à effectuer des programmes d'entraînements aux adhérents et à proposer du coaching personnalisé.**
-  **Appels d'urgence : un téléphone rouge est à disposition à côté de la porte d'entrée en cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture d'accueil (touche 1 : responsable - touche 2 : pompiers - touche 3 : police)**
-  **Les salles de cours (RPM et cours co) sont accessibles uniquement dans le cadre des cours animés par un coach ou lors de cours en virtuel.**

- ✔ **Cours collectifs : l'accès à la salle de cours doit se faire en tenue de sport et avec une paire de basket adaptée. Une serviette ainsi qu'une bouteille d'eau sont nécessaires pour pratiquer les activités. Il est impératif pour la pratique des cours, de se présenter à l'heure du début des cours et de respecter les consignes du coach durant le cours. Un minimum de 2 personnes sera exigé pour que le cours soit donné. Sonnerie de portable ou conversation (verbale ou SMS) interdite durant les cours sauf en cas d'urgence.**
- ✔ **L'accès au sauna se fait uniquement sur RDV - il est important de signaler à votre médecin la fréquentation de ces lieux en cas de jambes lourdes, de varices, ou autres. Certificat médical obligatoire pour la pratique du sauna.**
- ✔ **En dehors des heures d'ouverture d'accueil, la salle est en libre service avec une mise à disposition du matériel. L'accès en salle est possible à partir de 2 personnes présentes pour des raisons de sécurité.**
- ✔ **Il n'est pas autorisé de diffuser une autre musique que celle diffusée par le club. L'utilisation d'un casque est demandée pour les personnes qui veulent écouter leur propre musique**
- ✔ **L'adhérent donne un droit à l'image au club pour toutes publications lors d'événements sur ses réseaux sociaux ou son site internet. L'adhérent sera averti avant toute publication et sera en mesure de refuser ou d'accepter la diffusion de l'image.**
- ⊘ **La violence physique ou verbale n'est pas tolérée dans cet établissement.**
- ⊘ **Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis dans le club.**
- ⊘ **Les sacs de sports ne sont pas autorisés dans les espaces d'entraînements. Les sacs doivent rester aux vestiaires.**
- ⊘ **Il est interdit de fumer, de faire usage et/ou de distribuer des substances illicites dans le club**
- ⊘ **L'utilisation du téléphone portable dans les espaces d'entraînements pour passer des appels, prendre des photos ou des films, portant atteinte à la vie privée des personnes présentes, n'est pas autorisée.**
- ⊘ **Il n'est pas autorisé de jeter les poids dans les espaces d'entraînements.**
- ⊘ **En cas d'utilisation de plusieurs machines lors d'une séance, il n'est pas autorisé de bloquer l'accès à ces appareils pour les autres adhérents du club.**
- ⊘ **Il n'est pas autorisé de manger et d'apporter de la nourriture dans les espaces d'entraînements. Des tables sont mises à disposition à l'accueil.**
- ⊘ **La carte est nominative, le prêt de carte est interdit.**

Pour toute réclamation ou litige, merci de nous contacter par mail à oasisgyminfo@gmail.com. Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige ou de réclamation non résolu après avoir contacté le club, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION 27, avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND.

Bien que le club ne procède à aucun démarchage téléphonique, vous avez le droit de vous enregistrer sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique appelée Bloctel. Vous pouvez également vous enregistrer à la liste d'opposition sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : Worldline - Service Bloctel CS 61311, 41013 BLOIS Cedex.

Mis à jour le 20 mars 2023.